



ASSOCIATION  
ENVIRONNEMENT  
JUSTE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate — 30 Mars 2026**

## **« Harmonies Électriques » : l'Association Environnement Juste publie un livre blanc qui révèle la faille structurelle de la transition énergétique française**

**Le déploiement massif des énergies renouvelables prévu par la PPE 3 ne fixe aucun objectif de stockage par batteries — ni pour 2030, ni pour 2035. L'association appelle à une obligation légale de stockage Sodium-Ion pour chaque nouvelle installation significative.**

**Montcuq-en-Quercy-Blanc, mars 2026** — L'Association Environnement Juste publie aujourd'hui « Harmonies Électriques », un livre blanc destiné aux décideurs publics, aux régulateurs et aux citoyens, qui met en lumière une lacune critique au cœur de la politique énergétique française : la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 3, février 2025) programme 48 GW de capacité solaire et 31 GW d'éolien terrestre d'ici 2030, sans fixer le moindre objectif de stockage par batteries.

Cette omission n'est pas un détail technique. Elle révèle une contradiction fondamentale : sans stockage obligatoire, les gigawatts annoncés ne se traduiront pas en électricité réellement disponible pour les Français. Le livre blanc pointe également une confusion entretenue dans les documents officiels entre « GW » et « GWc » (gigawatts crête). Avec un facteur de charge solaire de 13,5 %, les 48 GWc affichés par la PPE 3 ne représentent en réalité qu'une puissance stable moyenne de 6,5 GW — soit sept fois moins que ce que suggèrent les chiffres publiés.

En 2025, cette inadéquation entre production et demande a déjà engendré 513 heures de prix négatifs sur le marché spot français EPEX SPOT, et conduit à l'écrêtage de 1,6 TWh d'énergie solaire — l'équivalent de la recharge de 30 millions de véhicules électriques, purement et simplement gaspillée.

« Nous pensons que cette avancée majeure dans le domaine des batteries sodium-ion va changer la donne, non seulement en termes de coûts de stockage et de création d'emplois et d'activité industrielle en France et en Europe, mais aussi sur le plan environnemental, car les matières premières et les métaux nécessaires sont tous largement disponibles en Europe, sans qu'il soit nécessaire de les importer de Chine ou d'Afrique. » — Tim Abady, Président de l'Association Environnement Juste.

Face à ce constat, « Harmonies Électriques » propose une solution concrète et techniquement accessible : rendre obligatoire l'intégration d'une capacité minimale de stockage proportionnelle à la puissance installée pour toute nouvelle installation éolienne ou solaire dépassant un seuil défini par décret.

**association environnement juste - depuis 2013**  
déclarée à la préfecture du Lot N° W461002451  
330 Chemin de Vidalot, 46800 Montcuq en Quercy Blanc  
courriel: [asso.environnement.juste@gmail.com](mailto:asso.environnement.juste@gmail.com)  
site: <https://environnement-juste.fr>  
Tel: +33 (0)658 92 03 99  
membre agréé France Nature Environnement Midi-Pyrénées



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

Membre agréé

**OCCITANIE PYRÉNÉES**

Le seuil de déclenchement de l'obligation est proposé à partir de 10 kWc , avec une phase initiale volontaire pour favoriser les mutualisations entre petits producteurs (résidentiel, agricole, TPE, communautés locales). Cela permettrait de préserver les initiatives de petite échelle tout en ciblant les installations significatives.

L'objectif premier est de réorienter massivement les investissements vers des sites déjà artificialisés (toitures, parkings, friches industrielles, zones dégradées), plutôt que vers des terres agricoles louées à des tarifs de 3 000 à 5 000 €/ha/an sur la durée de vie du projet (souvent 20–40 ans), freinant la transmission abordable aux jeunes agriculteurs. Aujourd'hui, ces loyers fonciers masquent souvent l'absence de gestion de la variabilité produite, transférant les coûts de stabilisation du réseau à la collectivité. En internalisant le stockage, la proposition met fin à cette distorsion et contribue directement aux objectifs de de zéro artificialisation nette (ZAN) des sols — réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031, puis ZAN total en 2050 — tout en favorisant une transition énergétique plus équitable et ancrée dans les territoires.

Le livre blanc préconise le recours à la technologie Sodium-Ion (Na-Ion), dont la maturité industrielle est désormais établie — avec un coût cellule inférieur à 19 €/kWh annoncé par CATL et une durée de vie atteignant 15 000 cycles.

Cette obligation, calibrée en paliers de responsabilité allant du résidentiel à l'industriel, permettrait également de réaliser une économie estimée à 4,8 milliards d'euros sur la période 2030-2035, tout en ancrant une filière industrielle souveraine sur le sol européen, avec des acteurs tels que TIAMAT Energy à Amiens.

« Le silence de la PPE 3 sur le stockage n'est pas un oubli — c'est un choix politique aux conséquences économiques réelles pour chaque Français, déclarait Tim Abady, Président de l'Association Environnement Juste. Aujourd'hui, le producteur encaisse les revenus du kilowattheure intermittent, tandis que la collectivité supporte le coût de la stabilisation du réseau. Nous proposons de mettre fin à ce transfert de charges injuste, grâce à une obligation simple : celui qui génère la variabilité physique doit en assumer la gestion et le coût. La technologie Sodium-Ion rend cette exigence non seulement juste, mais économiquement soutenable dès maintenant. » FIN.

---

**À propos de l'Association Environnement Juste** Fondée en mars 2013 (RNA : W461002451), l'Association Environnement Juste est membre agréé de France Nature Environnement Occitanie-Pyrénées et administrateur de FNE Tarn-et-Garonne. Guidée par la conviction que « bien comprendre permet de mieux décider », elle produit des analyses et des actions indépendantes à l'intention des citoyens et des décideurs publics sur les enjeux environnementaux et énergétiques.

### Contact presse et informations

Tim Abady — Président, Responsable des relations institutionnelles

[tim.abady@environnement-juste.fr](mailto:tim.abady@environnement-juste.fr) | +33 (0)6 60 55 66 64 | <https://environnement-juste.fr>

Télécharger le livre blanc : <https://environnement-juste.fr/harmoniev3.4.pdf>

Télécharger la fiche technique Sodium-Ion: [https://environnementjuste.fr/fiche\\_technique\\_Na-Ion.pdf](https://environnementjuste.fr/fiche_technique_Na-Ion.pdf)

### association environnement juste - depuis 2013

déclarée à la préfecture du Lot N° W461002451

330 Chemin de Vidalot, 46800 Montcuq en Quercy Blanc

courriel: [asso.environnement.juste@gmail.com](mailto:asso.environnement.juste@gmail.com)

site: <https://environnement-juste.fr>

Tel: +33 (0)658 92 03 99

membre agréé France Nature Environnement Midi-Pyrénées



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**OCCITANIE PYRÉNÉES**